



## **CHSCT DES DDI du 19 octobre 2017**

Monsieur le Président,

Depuis la mise en place du CHSCT des DDI à l'initiative de force ouvrière , nous constatons que notre demande de création de cette instance était légitime.

En effet, sur le terrain tout n'est pas rose, bien au contraire !!!

Il suffit de regarder le nombre de dossiers remontés des directions départementales interministérielles (agressions, RPS, burn out, application ou pas de la circulaire télétravail, fusions, restructurations des services, médecine de prévention, restauration et plus globalement action sociale....).

Les résultats du dernier baromètre social et du bilan qui nous est présenté ce jour en sont une bonne illustration.

C'est pourquoi FO réaffirme son attachement à cette instance indispensable pour l'ensemble des agents et à minima le maintien de ses moyens.

Or la politique poursuivie, avec les récentes ordonnances sur la loi travail pourrait avoir des répercussions négatives sur la Fonction Publique, notamment sur les fusions d'instances représentatives du personnel (CHSCT/CT...)

## **FO dénonce également :**

le **gel de la valeur du point d'indice** pour 2018 (après 6 ans de gel 2010-2015) qui aura de nouveau un impact négatif fort sur le pouvoir d'achat des agents, accentué par l'augmentation des retenues pour pension,

la mise en œuvre des éléments programmées en 2018 de PPCR (transferts primes-points, attribution de points d'indice dans la grille, intégration des travailleurs sociaux de B en A) repoussée d'une année au 1er janvier 2019.

**Aussi, toutes les mesures négatives du PPCR se poursuivent :** l'allongement des carrières, les suppressions des réductions de temps de service, et les revalorisations, même très faibles, sont reportées.

Comme le craignait et l'avait démontré FORCE OUVRIERE qui avait refusé de ratifier le protocole PPCR, les engagements du précédent gouvernement étaient forcément fragiles et ne garantissaient en rien les maigres compensations du protocole, les faits nous donnent une nouvelle fois raison.

Les fonctionnaires, toujours stigmatisés comme responsables de la dette publique, restent la variable d'ajustement budgétaire.

La poursuite de ces politiques RGPP/MAP/ ACTION PUBLIQUE 2022 ne fait qu'augmenter les situations de mal être au travail des agents toutes catégories confondues et quelles que soient les fonctions exercées.

Monsieur le Président, dans un tel contexte, Force Ouvrière ne peut que réaffirmer la nécessité de maintenir et renforcer les CHSCT des DDI tels qu'ils existent aujourd'hui.

Je vous remercie de votre attention.

Les représentants FO

**Fédération de l'Administration Générale de l'État** – [contact@fagefo.fr](mailto:contact@fagefo.fr)  
**Fédération de l'Enseignement, la Culture et la Formation Professionnelle** – [fnecfp@fo-fnecfp.fr](mailto:fnecfp@fo-fnecfp.fr)  
**Fédération de l'Équipement de l'Environnement des Transports et des Services** – [contact@feets-fo.fr](mailto:contact@feets-fo.fr)  
**Fédération des Finances** – [fo.finances@wanadoo.fr](mailto:fo.finances@wanadoo.fr)  
46 rue des Petites Écuries – 75010 Paris